

Commune de NONGLARD : tableau descriptif de la carte

Phénomène naturel	Description des historicités	Degré d'aléa	Occupation du sol	N° de zone
H	<p>Extrémité Sud des marais des Puits de l'Homme, aux Rippes (limite Nord de la commune)</p> <p>La zone humide située au Nord de la route est principalement constituée de phragmites localement envahie par des boisements de saules et autres feuillus. Elle présente de forts intérêts au niveau de sa flore et de sa faune.</p> <p>Sa partie Sud-Est est bordée d'anciens remblais et de quelques dépôts d'ordures réhabilités.</p> <p style="text-align: right;"><i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF</i></p>	Faible	Zone humide	1
H	<p>A l'Ouest du Rocher de Nyre, au Sud-Ouest du point coté 492 m</p> <p>Le marais, installé dans une longue dépression coincée entre la Montagne d'Age et le bois de Loye, représente l'extrémité méridionale des grands marais du Puit de Lonne situés sur la commune de Sillingy au Nord. C'est une ancienne zone d'intérêt départemental.</p> <p>Il se constitue d'une phragmitaie pure sur le tiers Sud, d'une magnocariçaie localement envahie par des joncs, et d'une molinaie piquetée de roseaux, de prairies hautes en bordure ; par ailleurs, de nombreux bosquets de saules (et autres feuillus) et quelques sapins même se sont implantés.</p> <p>Au niveau de la faune, le sanglier semble très abondant (passages, fosses, aires de repos).</p> <p>L'exutoire du marais est situé au Nord dans la langue marécageuse du Puit de Lonne.</p> <p>Cette vaste zone humide est alimentée par un ruisseau qui le traverse ainsi que par les eaux de fossés, le ruissellement des coteaux Est (Montagne d'Age) et Ouest (Bois de Loye) et des sources internes. Elle est capable de stocker de grandes quantités d'eau, jouant le rôle d'alimentation et de soutien d'étiage du ruisseau exutoire.</p> <p style="text-align: right;"><i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF Cf. Photographie Nonglard-EH1</i></p>	Faible	Zone humide	2

G	Versant Est du Bois de Loye La nature hétérogène de la géologie (principalement des dépôts glaciaires) pourrait favoriser l'apparition de glissements lors de travaux de terrassement mal contrôlés.	Faible	Bois	3
P	Rocher de Nyre Les calcaires urgoniens affleurent au Nord de la commune sous la forme de barres rocheuses de 10 à 20m de haut. Des chutes de pierres pourraient se produire à partir de bancs plus fracturés mais elles restent d'extension limitée, freinées par la forêt très dense qui s'est développée au pied. Aucun éboulis d'apparence active n'a été observé. Aucune chute de pierres n'a été signalée aux abords de la route. <i>Cf. Photographie Nonglard-EP1</i>	Faible	Bois	4
P	Ancienne carrière de Petit Buisson, au Sud du Rocher de Nyre Une ancienne carrière d'exploitation de matériaux calcaires a été réhabilitée en site école d'escalade (dalles peu inclinées de 20m de long environ équipées de spits). Les éboulis situés au pied des affleurements et résultant des travaux d'exploitation sont d'apparence stabilisée. <i>Cf. Photographie Nonglard-EP2</i>	Faible	Carrière	5
G	Ancienne carrière en face du hameau de la Ville Une carrière était exploitée sur le versant Ouest de la Montagne d'Âge (matériaux calcaires, gravats). Elle a été réhabilitée, mais ses fortes pentes présentent encore des signes de glissements et de ravinement, malgré une revégétalisation croissante par les arbustes et les sapins. Cependant, la mairie assure que le reboisement progressif du site a grandement réduit la fréquence des chutes de pierres dans la partie basse de la carrière. <i>Cf. Photographie Nonglard-EG1</i>	Fort	Carrière	6
G	Versant Ouest de la Montagne d'Âge La roche mère calcaire reste localement superficielle sur la partie haute du versant mais les pentes sont principalement composés de dépôts glaciaires de nature plus hétérogène et parfois plus instable. Lors de travaux de terrassement mal contrôlés, des glissements pourraient apparaître.	Faible	Bois	7

P	Barres rocheuses au Sud de la Montagne d'Âge, en limite Sud-Est de la commune Quelques barres rocheuses de faible hauteur (inférieure à 10m) apparaissent au milieu du versant, sur les pentes densément boisées : elles se composent de calcaires fracturés et pourraient être à l'origine de chutes de pierres rapidement freinées cependant par la végétation avant les prés situés en contrebas.	Faible	Bois	8
T G	Thalweg du ruisseau de l'Ecluse Le ruisseau s'écoule dans un thalweg boisé de plus en plus encaissé. Après de fortes précipitations, son pouvoir d'affouillement devient très fort, d'autant plus que le thalweg reçoit aussi les eaux de ruissellement du versant. En 1993, au niveau des Granges (le Moulin), et après les orages des 7 et 8 septembre 1993 et du 5 au 8 octobre 1993, les crues du ruisseau avaient emporté une passerelle piétonne en limite de commune et provoqué de nombreux phénomènes d'érosion de berges. <i>Cf. Rapport RTM n°1194/JL/EB du 29/11/1993</i>	Fort Fort Faible	Thalweg boisé	9
G	Thalweg du ruisseau des Courbes Le ruisseau des Courbes s'écoule en limite de commune dans un large thalweg boisé qui tend à s'encaisser vers l'aval. Cependant, les glissements se concentrent aux abords immédiats des berges du ruisseau résultant de l'affouillement (sur la commune voisine).	Faible	Thalweg boisé	10
H	Au Nord des Vernes, au Sud-Ouest du point côté 594m Cette petite zone humide résiduelle, située au milieu d'un large thalweg au milieu des prés est principalement alimentée par les eaux de ruissellement. Elle donne temporairement naissance à un ruisseau qui s'écoule vers le Sud-Ouest et ne présente aucun autre intérêt étant donné sa très faible superficie et sa végétation peu développée.	Faible	Prés	11
H	A l'Ouest du Bois de Loye, à l'Est de la borne côté 619m Ce petit marais occupant une très faible dépression presque sommitale en bordure Ouest du Bois de Loye se compose de phragmites et de bosquets de saules. Elle présente quelques espèces de fleurs d'intérêt local et en listes rouges. Elle est également riche au niveau de sa faune. En limite du bois, une mare artificielle, peu profonde et alimentée par une source, a été récemment remise en état. La zone humide est bordée d'un large fossé. Un champ de maïs est cultivé à l'Ouest. <i>Cf. Photographie Nonglard-EH2</i>	Faible	Zone humide	12

I	<p>Le long de la route de Sillingy, à l'Est de la Ville Après de fortes précipitations, les eaux qui ruissellent du versant tendent à s'accumuler dans la petite dépression que constitue ce pré, depuis la légère rehausse du chemin rural situé en contrebas.</p>	Faible	Prés	13
-	<p>Sur tout le territoire communal Le phénomène de ruissellement peut se révéler important après de fortes précipitations. Après surcharge du réseau d'eaux pluviales, des ravinements, engravements de chemins et autres débordements de fossés collecteurs se sont déjà produits : exemple des orages des 28 et 29/07/1990. De même, les récents événements de novembre 2007 ont occasionné l'inondation de plusieurs maisons dans le hameau de la Ville après de très violentes précipitations. L'eau provenant des champs cultivés en maïs sur le sommet du versant et non enherbés a suivi les chemins et les rues, provoquant alors l'engravement des chemins et des dégradations sur la chaussée. Ce phénomène ne s'était jamais produit avec cette intensité sur la commune. Depuis, le réseau d'eaux pluviales fait l'objet de travaux et une étude de bassin versant est en cours sur le secteur de la Ville. Par ailleurs, le réseau des eaux pluviales est régulièrement entretenu et surveillé. <i>Cf. Rapport RTM n°1104/AE/GF/NS du 26/09/1990</i> D'autres secteurs sont également concernés par cet aléa mais les eaux ruisselées n'impactent pas de zones urbanisées : champs et prés situés entre la Ville et la route qui rejoint Sillingy (l'eau s'accumule dans une petite cuvette), champs et prés en contrebas de Monthoux (zone où des drains avaient été installés par les anciens). Dans son ensemble, le phénomène très diffus n'a pas été cartographié.</p>	Diffus	-	